

Convention nationale
Nouveau modèle économique, social et écologique
Document de travail – 19 avril 2010

Sommaire

| | |
|--|----|
| <i>Introduction</i> | 2 |
| <i>1) Que produire ? Pour un nouveau modèle productif</i> | 6 |
| A. Pas d'économie forte sans industrie forte | 6 |
| B. L'accès aux biens communs | 7 |
| C. Pour une transformation raisonnée et biologique de notre agriculture | 9 |
| <i>2) Comment produire ? Valoriser le travail et préserver l'environnement</i> | 10 |
| A. Le travail pour s'émanciper..... | 10 |
| B. La société de la création plutôt que la tyrannie de la finance..... | 11 |
| C. Préserver l'environnement : produire différemment pour répondre au défi de l'écologie. | 13 |
| D. Un nouveau contrat avec le monde et un nouveau contrat social européen pour une mondialisation solidaire et maîtrisée | 14 |
| <i>3) Comment distribuer ? La justice et la solidarité au cœur du nouveau modèle</i> | 17 |
| A. Mieux partager les richesses : une révolution fiscale..... | 17 |
| B. Restaurer la puissance publique : des services publics personnalisés et universels..... | 19 |
| C. Donner à chacun les moyens de maîtriser sa vie..... | 22 |
| <i>Conclusion</i> | 22 |

Introduction

Une crise de civilisation

La crise que traversent les pays développés n'est pas un accident ponctuel ou cyclique. Les salariés soumis depuis longtemps à la pression du chômage et à la précarisation savent bien qu'elle ne date pas de la faillite de Lehman Brothers. Cette crise correspond en réalité à l'effondrement d'un système qui a laissé s'accumuler, depuis une trentaine d'années, de profonds déséquilibres économiques, sociaux, humains et écologiques. Quatre grands déséquilibres se sont creusés pour aboutir à l'explosion en 2008 :

- **L'emprise croissante de la finance soumet notre économie à la voracité d'une minorité et à la tyrannie du court terme.** Le retour sur investissement doit être maximal et immédiat. Il sacrifie le long terme, les salariés et l'intérêt général. Le capital l'a massivement emporté sur le travail.

- **L'explosion des inégalités fait se cotoyer l'hyper-richesse et la précarité.** Les inégalités entre une majorité de citoyens, perdants de ce système, et une infime minorité se sont massivement creusées. A l'hyper-richesse insolente de quelques uns, répond comme en écho la précarité du plus grand nombre, la peur de l'avenir, de la perte de son emploi, du déclassement pour soi ou pour ses enfants.

- **Le déficit de régulation des échanges mondiaux a mis les pays et les Etats en concurrence** alors que, dans le même temps, entraînent dans le périmètre de ces échanges de nouveaux pays, les émergents, avec des protections sociales inexistantes ou balbutiantes et donc des coûts de production très faibles. Les conditions sociales dans les pays émergents ont progressé très lentement, alors que la montée en gamme de leur production a été rapide. La croyance en un système vertueux de progression sociale généralisée et de partage du travail harmonieux (les produits à faible valeur ajoutée pour les pays émergents, la frontière technologique pour les pays développés) a été balayée. Le rattrapage technologique de la Chine, de l'Inde, du Brésil et de bien d'autres pays a été rapide, alors que l'on assistait dans le même temps à une course au moins disant social, avec son cortège de délocalisations et de désindustrialisation dans les pays développés.

- **Notre modèle de croissance a aussi provoqué une crise environnementale.** Il n'est pas soutenable, compte tenu de l'émergence de grands pays dont l'empreinte écologique est appelée à croître encore, et nous avons commencé à l'apprendre à nos dépens. Energie, minerais, produits agricoles : à modèle constant, il faudrait plusieurs planètes pour que les Chinois et les Indiens accèdent à notre niveau de vie. Conséquence directe de cette crise environnementale, la hausse du coût des matières premières aggrave encore la crise et pénalise les plus modestes.

Il n'est donc pas de retour en arrière possible. La droite fait le dos rond et tente de laisser passer la crise financière pour mieux recommencer comme avant. Or, ce sont précisément les déséquilibres « d'avant » qui ont provoqué la crise ! **Nous avons une nouvelle civilisation à inventer. Elle passe par le retour du politique.**

La gauche pour inventer un nouveau modèle

Nous vivons la fin d'une époque. Nous assistons à la fin d'un modèle. Mais le modèle d'après, celui qui permettrait d'imposer de nouveaux équilibres, peine à apparaître. Les gouvernements de droite se contentent, dans le meilleur des cas, de

répondre aux symptômes de la crise, mais ils ne touchent pas aux causes, dont ils sont les responsables. Ils ont été capables de sauver le système financier de l'effondrement, mais sans aucune contrepartie en termes de contrôle public des banques et des établissements financiers. Confrontés à l'effondrement de leur idéologie, ils ont laissé la crise sociale se creuser. Depuis, aucune vraie réforme de fond n'a été entreprise, particulièrement en France. D'où ce sentiment largement partagé d'être devant une impasse.

Les fausses solutions des droites libérales et conservatrices aggravent la crise actuelle et préparent les crises futures. Elles n'ont pas de prise sur le réel et alimentent la crise de confiance envers l'action publique. Leurs politiques s'inscrivent dans le cadre qui a conduit aux difficultés actuelles au lieu de le remettre en cause. Pour tenter d'améliorer notre compétitivité, elles répondent par la baisse des coûts, en sacrifiant l'investissement, la protection sociale, la formation, la recherche et l'innovation. En un mot : notre avenir. Elles taillent aveuglément dans les budgets de fonctionnement et les dépenses d'investissement, au risque d'une privatisation de l'accès aux droits fondamentaux que sont, par exemple, l'éducation et la santé. Leurs appels à la régulation ne sont qu'un discours, privé de tout contenu efficace. Loin de tenter de desserrer l'étau de la crise, ils poussent dans le sens de son aggravation. La société tout entière souffre, ce qui accroît encore le malaise démocratique, porteur de tant de menaces.

En France, Nicolas Sarkozy incarne cette politique d'aggravation. Malgré ses appels vibrants à moraliser le capitalisme il conduit une politique brouillonne, injuste, inefficace, tantôt conservatrice, tantôt libérale, mais toujours de régression. Alors que, comme le reconnaissent tous les experts, le modèle social français a servi d'amortisseur à la crise mondiale, il le détruit méthodiquement tout en en louant prétendument les vertus. Les services publics sont réduits avec les privatisations (La Poste) et les réductions de postes (éducation, police, gendarmerie, hôpital, pôle emploi). Les déficits publics sont creusés par les réductions d'impôts accordés sans contreparties aux plus riches et aux entreprises, pour justifier ensuite de nouvelles réductions de dépenses. L'assurance santé (« franchises » médicales, remboursements de médicaments) et l'assurance vieillesse (allongement de la durée de cotisation, réduction des pensions) sont rognées, ce qui ouvre la voie à une privatisation partielle des prestations. Le droit du travail est remis en cause ce qui fragilise encore un peu plus les salariés déjà soumis à la pression de la peur du chômage et des exigences des actionnaires. La politique de Nicolas Sarkozy aggrave l'ensemble des dérives qui ont conduit à la crise.

Au contraire, pour retrouver un avenir, il faut s'attaquer aux causes de la crise. C'est la mission de la gauche, car elle seule peut porter une vision alternative. Par le passé, si la gauche de gouvernement a apporté des avancées économiques, sociales ou sociétales majeures – par exemple, entre 1997 et 2002, les créations d'emplois, la CMU, la parité ou le PACS –, elle n'a pas suffisamment engagé le changement profond de modèle de société qui était nécessaire. Elle a même parfois faibli sur ses valeurs. Mais la crise actuelle lui donne une occasion historique de reprendre l'initiative parce qu'elle doit construire un nouveau projet de transformation de la société.

Le monde a besoin aujourd'hui de ces valeurs du socialisme que sont l'égalité, la justice, le progrès social, la prise en compte du long terme, l'écologie, la régulation, la démocratie politique et sociale, l'internationalisme, l'engagement européen. Ce sont ces valeurs qui permettront de construire un monde à la fois plus juste et plus durable. A nous d'inventer, dès aujourd'hui, ce nouveau modèle économique, social et

écologique.

Reprendre la marche du progrès

La droite, particulièrement en France, a abîmé le mot de réforme. Il est devenu synonyme de régression, de coupe budgétaire, de « moins » plutôt que « mieux ». Réformer à droite, c'est réduire les droits !

Mettre fin aux déséquilibres de la mondialisation prendra du temps et il faut le dire honnêtement. L'Europe, aujourd'hui en perte de sens, sous la houlette d'une Commission vouée à la dérégulation et sous l'égide d'une écrasante majorité de gouvernements de droite, met en concurrence les Etats et les peuples au lieu d'organiser leur coopération. Elle dérégule les marchés au lieu de mettre en place les instruments de régulation, de protection de l'emploi et de l'investissement qui pourraient permettre à notre continent de se renforcer dans la mondialisation. L'Europe est notre volonté. Le monde est notre horizon. Il n'est pas d'avenir hors de la coopération européenne. Mais nous savons qu'il faudra beaucoup de temps et d'énergie pour réorienter ses politiques.

La situation désastreuse des finances publiques, après 10 ans de choix politiques irresponsables par la droite, rend encore plus nécessaire de placer notre action dans la perspective d'un changement de modèle. Il n'y a pas d'un côté le nouveau modèle dont chacun rêve, mais que nous n'aurions pas les moyens de construire, et de l'autre les contraintes de la réalité à gérer au mieux. C'est seulement en avançant vers ce nouveau modèle que l'on pourra relancer le progrès social et résoudre les principaux problèmes de la société française : le chômage de masse, les inégalités, la perte de compétitivité, la désindustrialisation, les déficits publics massifs. A l'inverse, à modèle constant, c'est-à-dire à politique budgétaire, monétaire, commerciale et fiscale inchangée, ces problèmes sont insolubles.

Les clefs du nouveau modèle

1) La priorité au long terme plutôt que la tyrannie du court terme.

Il faut changer de logique économique et sociale, tourner les regards vers le long terme, alors que le système se concentre aujourd'hui sur le retour maximal à court terme. Cela signifie privilégier l'investissement sur le profit pour permettre la mutation vers une économie de projet. Cela veut dire consacrer davantage de ressources aux activités qui préparent l'avenir : l'éducation, la recherche, l'innovation, le développement des infrastructures, les économies d'énergie. Cela veut dire ne pas laisser le financement de l'économie au seul marché. Cela veut dire encourager la mutation écologique de nos sociétés – qu'elles ont timidement entamée - pour préserver l'existant et, quand c'est possible, pour réparer nos dommages.

2) La justice plutôt que la captation des richesses par une minorité.

Au nom de la concurrence, nous avons laissé nos sociétés devenir de plus en plus inégalitaires. L'essentiel des nouvelles richesses a été capté par les plus riches, alors que, dans le même temps, le travail devenait pour beaucoup une souffrance. La fiscalité et la régulation peuvent permettre de combattre ces évolutions. Nous assumons notre volonté de répartir autrement les richesses entre le capital et le travail, ainsi que les risques qui pèsent sur les individus.

3) Le bien-être plutôt que le tout avoir.

La société de l'avoir favorise une frénésie de la consommation qui appauvrit tout le

monde : société du jetable, société de l'épuisement des ressources, société de l'insatisfaction. Il faut engager la mutation de nos sociétés vers la valorisation du bien-être au lieu du tout avoir. Cela veut dire consacrer davantage à l'essentiel – l'éducation, la santé, la culture... – et moins à l'accessoire, à l'immédiat, alors que le système actuel valorise la protection du consommateur – qui est malgré tout perdant – au détriment des intérêts du citoyens et du travailleur.

4) Les biens publics et la solidarité plutôt que l'individualisme.

Une société du bien-être, c'est aussi une société qui prend soin des biens collectifs – énergie, eau, environnement, vivant –, une société qui favorise le développement des services publics et des réponses solidaires – la protection sociale – au lieu d'abdiquer devant la spirale infernale de l'individualisme et de la marchandisation. Il n'y a pas d'autonomie des individus sans solidarité et sans protection des biens publics. Or, la solidarité n'est pas toujours la réponse spontanée de ceux qui sont aujourd'hui confrontés à la précarité ou au déclassement. Redonner confiance dans l'action publique, dans l'Etat providence, dans la solidarité, dans une approche collective des problèmes individuels, est un enjeu fondamental pour la gauche. Cela passe par un Etat plus juste qui fasse contribuer tout le monde équitablement à l'effort de solidarité et qui apporte des réponses plus individualisées. C'est une nouvelle articulation entre individu et Etat qu'il faut construire. Un Etat qui élargit les choix, qui permet aux individus de choisir et de maîtriser leur vie.

5) Donner les moyens de maîtriser son destin

L'expérience la mieux partagée en ce début du XXIème siècle est sans aucun doute celle de la perte de maîtrise de sa vie et de son avenir. Perte de maîtrise au travail : avec le haut niveau de chômage, le rapport de force est très défavorable aux salariés, soumis en plus aux aléas de la crise. Perte de maîtrise de l'avenir, avec l'incertitude sur les retraites, sur la santé, sur l'environnement... Perte de maîtrise de ses choix quotidiens avec la montée constante des dépenses contraintes. Pour les faibles revenus, elles sont passées de 24% à 48% des revenus de 1979 à 2005. L'aliénation sociale est de retour. Nous devons construire les protections et inventer les nouveaux droits – par exemple le droit au logement, qui reste virtuel ; le droit à la sécurité sociale professionnelle ; le droit à l'autonomie des jeunes ; le droit à la vieillesse décente pour les plus âgées – qui permettra de desserrer cet étau qui enserme les individus.

6) La société de la création plutôt que la société de la fausse performance.

Nous vivons dans une société de la pseudo-performance qui s'est fait une doctrine de la mise sous pression des individus, réputés alors plus efficaces. L'expérience montre, chaque jour, que cette voie ne mène nulle part. Individuellement, elle crée des souffrances intolérables. Collectivement, une société sous pression est une société stérile, incapable de créer, d'innover et donc d'être vraiment créatrice de richesses sur le long terme. Pour cela, il faut favoriser la création, qui a besoin de temps, de liberté, de loisirs, de coopération, d'expériences. L'enjeu est de permettre à un nombre croissant de citoyens de devenir acteurs de leur présent et de leur avenir : de produire localement la réponse à des besoins locaux ; de produire collectivement des services et des biens publics ; de mettre en œuvre des solidarités locales ou globales ; d'oser expérimenter des idées neuves.

Penser un nouveau modèle de développement nécessite de reposer les questions essentielles. Que produire ? Comment produire ? Comment distribuer ?

*

1) Que produire ? Pour un nouveau modèle productif

Nous souhaitons aller vers une société du bien-être, vers une société de croissance saine, sélective et durable qui permette à la fois de sortir du cercle vicieux de la mal-croissance et de garantir une vie meilleure, pour chacun.

A l'heure de l'hyper-consommation et du tout-jetable, le marketing à outrance fait naître à chaque instant des besoins nouveaux et des désirs factices. Le consommateur s'y trouve frustré de désirs inassouvis, et nous y perdons collectivement le sens de nos décisions, de nos actions, de nos vies. Ni l'acte de production, ni l'acte de consommation ne revêtent plus, au fond, la moindre signification. La question n'est pas de produire moins ou plus. C'est de produire mieux et de produire utile. Il faut en finir avec le grand mensonge de l'économisme ambiant selon lequel tout ce qui ne serait pas produit pour être vendu ne serait pas une production utile.

Nous vivons une **double révolution écologique et immatérielle** : nous ne produirons pas demain ce que nous produisons aujourd'hui. Cela implique d'une part de restaurer une véritable capacité de créativité et d'innovation, d'autre part de mettre en place les conditions de la transition technologique, économique et environnementale. Cela passe par la reconstruction d'un appareil productif qui marche sur ses trois jambes –industrie, services, agriculture – à la fois écologiquement durable, économiquement performant et véritablement créateur de valeur ajoutée sociale.

A. Pas d'économie forte sans industrie forte

Il est nécessaire de repenser notre stratégie industrielle, pour préparer le modèle de production de demain et conduire sa mutation écologique. Au-delà des difficultés conjoncturelles, l'industrie française et européenne est confrontée à de très graves difficultés structurelles. Le renoncement de l'Etat à orienter le système productif et à limiter l'ouverture des marchés sur la base d'exigences sociales et écologiques, les réponses d'urgence et sans vision stratégique se sont avérées coûteuses et ont produit des effets désastreux. Nous refusons l'idée selon laquelle la concurrence internationale nous contraindrait à désindustrialiser la France. L'effort de transition qui nous sera demandé est très important, et il doit se faire le plus respectueusement possible des hommes et de l'environnement, la puissance publique doit se doter d'outils nouveaux à la hauteur des défis à relever.

- **L'échec de l'organisation d'un système productif soumis aux seuls marchés réhabilite le rôle de la puissance publique.** Mais ce n'est pas d'un nouvel empilage de mesures curatives, sans vision, ou d'un saupoudrage d'aides publiques sans contreparties qui ne profite qu'aux grands groupes industriels que viendra le sursaut. **La France doit se doter d'un Pôle public d'investissement industriel (2P2I).** Financé massivement, mobilisable rapidement, décliné territorialement sous forme de fonds régionaux d'investissement, adossé à la Caisse des Dépôts et Consignations, à la Banque de France, à la Banque Postale et à Oséo, ce pôle public de financement et d'investissement industriel sera un outil majeur du pilotage de la politique industrielle nationale. Pour que son rôle d'orientation et de pilotage soit effectif, il a vocation à investir dans une part significative de l'industrie française. Une partie des sommes aujourd'hui consacrées au Crédit Impôt Recherche (CIR), mal ciblé, lui seront attribuées. Les prises de participation seront soumises à des critères stricts, au-delà des indicateurs de performance traditionnels : actionnariat, plan de création d'emplois, dividendes encadrés, excellence environnementale et sociale, présence au capital de dix ans, obligation de réinvestissement dans d'autres PME.

- Nous voulons appliquer **une démarche par filières**, pour soutenir celles qui présentent un caractère stratégique particulier (défense, énergie, aérospatiale, médicaments) ou qui sont des leviers forts pour la croissance de demain et d'après-demain (transport durable, biotechnologies médicales, réseaux et technologies numériques, logiciel).

- **Au sein de ces filières, nous voulons être tout particulièrement attentifs aux PME et aux TPE** et nous agissons au niveau des sites de production, en liaison étroite avec les collectivités locales. On considère généralement que la France sait créer des entreprises, mais pas les transformer en grands succès. Les petites entreprises y ont plus de mal qu'ailleurs à franchir l'étape des premiers développements commerciaux. Les PME y ont des difficultés à croître. Nous souhaitons l'équivalent d'un *Small business Act* qui favorise les PME et l'innovation. La commande publique devra faire une large place aux PME. Concernant l'innovation, nous voulons une politique globale de financement et d'accompagnement qui favorise les entrepreneurs qui prennent des risques plutôt que les bulles spéculatives. Enfin, la distribution d'argent public sans contreparties dévalorise l'action même de l'Etat : nous devons imposer des contreparties sociales et environnementales fortes aux aides publiques pour les entreprises.

- **Nous affirmons notre attachement aux sites industriels**, et nous devons nous doter de tous les outils permettant à la fois d'ouvrir de nouveaux sites et d'éviter la fermeture des sites existants en accélérant leur reconversion. Pour encourager cette reconversion des sites et des salariés et lutter contre les licenciements abusifs, nous souhaitons augmenter le coût des licenciements économiques dans les entreprises florissantes (seuil fixé par branche en fonction du résultat) et instaurer une obligation de remboursement préalable des aides publiques reçues moins de cinq ans avant toute ouverture de procédure de licenciements ou de fermeture de sites. Dans les cas extrêmes de pratiques manifestement contraires à l'intérêt même de l'entreprise menaçant volontairement sa pérennité (cf. Molex), nous donnerons la possibilité aux salariés de saisir le Tribunal de grande instance pour faire cesser ces pratiques.

- **Le contexte d'une économie mondialisée nous impose de développer une stratégie européenne.** Cela passera par un renforcement du rôle politique de l'Eurogroupe face à la Banque Centrale Européenne (BCE) pour assurer une gestion plus démocratique de l'euro plus favorable à la croissance et à l'emploi. Il est décisif d'assurer la réciprocité des pratiques commerciales. Pour en finir avec le dumping social et environnemental, nous proposerons au niveau européen une nouvelle politique commerciale « d'écluses sociales et environnementales ». Elles permettront de favoriser les productions respectueuses de l'environnement et des normes sociales. **Nous voulons enfin une vraie politique industrielle en Europe et l'émergence de champions européens.** La politique de la concurrence ne doit pas faire obstacle à l'émergence de véritables champions industriels européens et d'un tissu compétitif de petites et moyennes entreprises. Nous proposons aussi une Agence européenne de l'Innovation Industrielle (AE2I), adossée à la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Le régime des aides d'Etat devra être adapté.

B. L'accès aux biens communs

La marchandisation des éléments vitaux pour l'humanité et pour la planète s'étend désormais aux connaissances, aux cultures, à la santé, à l'éducation, aux communications, au patrimoine génétique, au vivant et à ses modifications. Cette dérive met danger l'accès de tous aux biens communs, produit de la dépendance

alimentaire, sanitaire et culturelle, de la pauvreté et de l'uniformité.

Il s'agit désormais de considérer le développement, l'extension et la défense des « communs » - ces biens et espaces collectifs accessibles à tous et qui échappent au marché -, comme un objectif politique et économique prioritaire.

Le progrès que nous voulons, nous le mesurerons d'abord à l'aune de nos avancées sur le champ de ces biens communs. Il est qualitatif plutôt que quantitatif : nous voulons produire *mieux*, produire ce dont nous avons besoin, en respectant notre environnement, notre santé et nos valeurs.

- **Il s'agit d'abord d'environnement, dans toutes ses composantes** – air, eau, biodiversité, sols, climat -, dont il nous faut prendre soin après des décennies d'indifférence ravageuse, non seulement parce qu'il en va de notre survie en tant qu'espèce, mais aussi parce que la responsabilité – déjà lourde – du désastre environnemental serait moralement trop lourde à porter.

- **La réflexion sur un modèle de production plus sobre en ressources est indissociable de celle sur nouveau modèle énergétique.** Nous considérons la maîtrise de la demande et la sobriété énergétique comme un aspect essentiel de notre politique d'énergie. La réalisation des objectifs fixés dans le plan climat de l'Union européenne comme de ceux du Grenelle de l'environnement nécessite d'utiliser toutes les sources d'énergie non carbonée, qu'elles soient nucléaire ou renouvelables (hydraulique, photovoltaïques, éoliennes on et off shore, biomasse, géothermie, marémotrice...). Le choix du nucléaire, inévitable à ce stade, devra s'accompagner d'un renforcement de la sûreté nucléaire de son contrôle. Mais nous voulons également faire évoluer notre mix énergétique pour donner une nouvelle priorité aux énergies renouvelables. Nous devons diversifier nos sources d'approvisionnement, grâce notamment à de nouvelles infrastructures (LNG, gazoduc transeuropéen). Un effort particulier de R&D et d'investissement devra être fait concernant l'adaptation des réseaux aux énergies renouvelables, dont les éoliennes *off shore*, et aux nouveaux services énergétiques (« réseaux intelligents »). Nous devons encourager l'émergence de pôles de compétences technologiques performants et innovants, qui garantiront le maintien en France de l'ensemble des filières de production, de l'amont à l'aval, notamment pour les énergies renouvelables et pour les câbles supraconducteurs capables, qui permettent le transport d'électricité sans perte sur de très longues distances. **Pour atteindre ces objectifs, nous proposons de lancer une coopération européenne renforcée en matière énergétique, qui pourrait préfigurer une véritable Communauté européenne de l'énergie.**

- Privilégier les biens communs, **c'est aussi consacrer davantage de ressources aux biens qui peuvent être partagés**, qui font société, qui favorisent le vivre ensemble. Or, depuis près de dix ans, les gouvernements successifs de la droite ont procédé à une casse systématique de ces biens communs. **L'éducation, laissée à elle-même**, négligée par l'Etat, avec une ségrégation sociale et territoriale toujours accrue, et un réel déclassé du corps enseignant, qui a perdu près du quart de son pouvoir d'achat en 25 ans – alors qu'il s'agit de notre avenir ! La santé fait l'objet d'un mouvement délibéré de privatisation et de déremboursements qui amplifie la désertification médicale de territoires entiers et réduit l'accès aux soins. Pourtant, la capacité à préserver et à améliorer la santé du plus grand nombre nous paraît être un indicateur premier du degré de progrès d'un pays. **Nous assumons notre volonté de mobiliser les moyens nécessaires pour garantir à tous un accès à des soins de qualité, partout sur le territoire.** Et nous voulons un système de santé organisé

beaucoup plus largement autour de la prévention. Plus généralement, les services publics, si importants dans leur rôle de ciment social et de protection de tous, sont systématiquement désarmés au terme d'un processus de désengagement savamment orchestré.

- **La culture et la création, ouvertement méprisées et tournées en dérision par le président de la République** ne sont pas un supplément d'âme mais le ferment d'une société. Ils sont au cœur de ces communs à faire éclore. L'accès de tous à la culture doit être réaffirmé comme une priorité de la gauche. Cela passe, par exemple, par une télévision publique de qualité, respectueuse de son public comme la radio publique l'est de ses auditeurs.

C. Pour une transformation raisonnée et biologique de notre agriculture

Nous ne renoncerons pas à une agriculture française forte, de qualité, qui permette notre indépendance alimentaire et préserve notre environnement. Les politiques libérales de dérégulation ont obligé les agriculteurs à modifier toutes leurs méthodes de production pour aller vers du toujours plus, quand eux souhaitaient faire mieux et, surtout, vivre décemment de leur production. Ils ne veulent pas simplement survivre sous perfusion grâce à des subventions en se bornant à n'être que de (formidables) paysagistes. Le maintien de paysages ouverts et entretenus justifie des soutiens publics, mais ce ne peut être la priorité d'une politique agricole.

- **La juste rémunération des agriculteurs** est un préalable à l'agriculture durable et une condition du maintien de l'activité agricole sur l'ensemble de nos territoires. Nous devons rémunérer les services environnementaux et sanitaires rendus par nos agriculteurs. Il est aussi nécessaire d'adopter des modes de productions agricoles économes en énergies et faiblement émetteurs de gaz à effet de serre. Le basculement d'une agriculture polluante et productiviste vers une agriculture écologiquement intensive sera aussi le fruit d'un changement profond des comportements et des mentalités des consommateurs.

- Les déséquilibres alimentaires à l'échelle de la planète sont synonymes de carences au Sud et d'excès au Nord. **Il faudra privilégier le « manger mieux »**. En Europe, cela pose avec encore plus d'acuité la question de la réforme de la Politique Agricole Commune, qui ne saurait être synonyme de démantèlement. La régulation des marchés et le maintien des quotas sont une nécessité. Il s'agit de penser le soutien à l'agriculture européenne autour d'objectifs environnementaux et de santé, c'est-à-dire d'une production de qualité, en conditionnant les aides en contrepartie des efforts entrepris par les agriculteurs pour améliorer leurs systèmes de production dans le sens environnemental souhaité par tous.

- Nous voulons **encourager la contractualisation entre agriculteurs et consommateurs** à l'image des AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) et des formes de circuits courts. Ainsi, nous parviendrons à relocaliser nos productions agricoles et à garantir notre indépendance alimentaire, tout en favorisant le développement d'une agriculture d'autosuffisance dans les pays du sud.

Changement de mentalité, changement de comportement, mutation de notre agriculture, toutes ces ambitions, ce ne sont pas uniquement des mesures de sauvegarde pour nos paysans et pour nos paysages. **C'est aussi un projet d'avenir : en relocalisant notre production, nous relocaliserons également des centaines de milliers d'emplois.**

*

2) Comment produire ? Valoriser le travail et préserver l'environnement

A. Le travail pour s'émanciper

Une politique économique de progrès doit permettre de retrouver une croissance riche en emplois de qualité. Nous ne reviendrons pourtant pas au modèle de l'emploi à vie dans la même entreprise. Ce peut être une chance si la puissance publique est capable de mettre en place des dispositifs concrets qui sécurisent enfin les parcours et qui améliorent les transitions. **C'est le défi de la sécurité sociale professionnelle, qui est comparable, par son ampleur, à celui auquel étaient confrontés les concepteurs de la sécurité sociale en 1945.**

- **Nous proposons d'instituer dans ce cadre un dispositif de droits de tirage sociaux qui dote chaque Français d'un compte formation.** Crédité au début de la carrière à proportion inverse de la durée d'étude, il sera ensuite abondé au fur et à mesure et permettra à tous les salariés de progresser dans leur vie professionnelle.

- **La sécurité sociale professionnelle, c'est aussi une assurance chômage étendue.** Nous proposons d'avancer vers le droit à une indemnisation chômage ne laissant personne sans droits. Cette nouvelle sécurité sociale professionnelle sera financée par une majoration des cotisations sociales des entreprises employant un quota trop élevé de travailleurs précaires et par une révision des exonérations de cotisations sociales sur les bas salaires. Le système de formation professionnelle devra également être remis à plat.

- Il ne suffit pas d'assurer l'insertion de tous dans un dispositif d'allers-retours sécurisés entre périodes d'emploi et de formation ou de congés. Il est de notre devoir le plus urgent, en tant que progressistes, de **garantir la qualité du travail** afin d'éviter les souffrances de tous types et le juste partage des richesses au sein de l'entreprise. Sous l'effet du passage au capitalisme financier, le travail s'intensifie, la gestion des ressources humaines se détourne de l'humain et le travailleur est de plus en plus isolé. On ne peut plus agir dans le domaine du travail et de l'emploi en ignorant que 70 % des salariés travaillent désormais au contact de l'ordinateur, que la population active passe près de 40 % de son temps de travail devant un écran-clavier. Les conséquences de cette triple évolution sont lourdes. Par delà les cas les plus emblématiques – on pense naturellement aux suicides à France Télécom – ce sont des millions de travailleurs qui perdent prise sur leur travail et en souffrent.

- **Il nous faudra reconstruire un droit du travail protecteur des salariés après les années de démantèlement par la droite.** En le réduisant au « travailler plus pour ne pas gagner plus » et en privilégiant systématiquement la rente et la finance, la droite dévalorise et dégrade le travail. Le droit des salariés à s'exprimer sur leurs conditions de travail devra être renforcé, dans le prolongement des lois Auroux. Les conditions de travail devront faire l'objet d'une concertation approfondie entre tous les acteurs (salariés, organisations syndicales, direction, employeurs, CE, CHSCT, médecins du travail ou CTP et CHS) et les cotisations sociales pourront être modulées en fonction de la signature d'un accord dédié : mieux dialoguer permettra de mieux travailler. La capacité de prévention et de contrôle des CHSCT et de la médecine du travail devra être renforcée, en améliorant l'indépendance et en renforçant leurs moyens. Des structures de référence, à l'échelle du bassin d'emploi, permettront de lutter contre la

souffrance au travail dans les établissements de moins de 50 salariés. Le respect et l'extension des droits des salariés seront nécessairement accompagnés d'un renforcement des moyens de l'inspection du travail et du dispositif de sanctions (financières et pénales) permettant de les faire effectivement respecter.

- **La question du partage des richesses au sein de l'entreprise mérite d'être aujourd'hui posée dans des termes nouveaux.** Les écarts de rémunération ont atteint des proportions qui étaient déjà injustifiables et qui le sont devenus plus encore depuis la crise. Les dirigeants des groupes du CAC40 ont vu leurs salaires augmenter de 400% en 8 ans, quand les salaires des travailleurs du secteur privé ont timidement augmenté en moyenne de 3,5%. Nous proposons qu'au sein des entreprises qui ont une participation publique dans leur capital, les salaires soient compris dans une échelle de l'ordre de 1 à 20. Dans les autres, l'assemblée générale des actionnaires devra fixer ce ratio. **La hausse des salaires reste l'objectif prioritaire.** Afin d'inciter à la revalorisation des salaires, nous souhaitons appliquer un système de bonus/malus aux cotisations des entreprises en fonction de la conclusion ou non d'un accord salarial. Le SMIC fera l'objet de coups de pouce régulier pour permettre notamment que la hausse de la productivité bénéficie d'abord aux salariés.

- **L'entreprise est un « bien social » dont toutes les parties prenantes ont chacune leur mot à dire sur les grandes orientations.** On ne peut pas se plaindre constamment de l'absence de dialogue et ne pas se donner les moyens de le renforcer. À cet égard, la démocratie sociale doit être renforcée – ou instaurée, dans les TPE, par la mutualisation des structures au niveau du bassin d'emploi. Nous souhaitons notamment que les instances représentatives du personnel aient enfin accès à une information loyale régulière sur la situation, les grandes politiques ou les projets de leur entreprise. Dans notre vision de l'entreprise, les salariés ont également vocation à être présents dans les instances de décision. Nous proposons d'aller vers la généralisation de la présence des représentants des salariés dans les conseils de surveillance des entreprises (ce qui passe par la généralisation du modèle avec conseil de surveillance et directoire). Il nous faut également réfléchir au meilleur moyen d'associer des représentants des intérêts territoriaux et environnementaux. Nous sommes convaincus que la meilleure prise en compte des différentes parties prenantes des entreprises permettra une compétitivité renforcée dans le temps.

- Un pan entier de l'économie française offre des perspectives en matière de pouvoir dans l'entreprise, de partage des richesses et de conditions de travail : **l'économie sociale et solidaire (ESS)**. Celle-ci représente déjà près de 10% de l'emploi salarié national hors agriculture et 8% des salaires en France et qui regroupe des statuts et des secteurs d'activités très hétéroclites. Ces associations, coopératives, mutuelles, ou fondations s'organisent démocratiquement avec l'objectif de répondre à des besoins sociaux plutôt que de faire du profit, et mettent davantage l'accent sur la rémunération du travail que sur celle du capital. Nous souhaitons encourager l'essor de l'ESS, en facilitant et en protégeant la reprise d'entreprise par les salariés sous forme de SCOP ou en favorisant l'émergence de SCOP dans les secteurs stratégiques qui doivent être mis à l'abri de toute OPA. Plus généralement, avec toutes les structures du tiers secteur, nous voulons passer d'une logique de subvention à une logique de régulation stratégique et d'investissement, par exemple en créant un statut de banque d'affaire de entrepreneuriat social.

B. La société de la création plutôt que la tyrannie de la finance

Le nouveau modèle implique de rompre avec la course à la pseudo-performance.

Les indicateurs de « performance » que nous utilisons aujourd'hui, à toutes les échelles – le PIB pour un pays ou une région, le cours boursier pour une entreprise, la quantité d'actes de service public, le nombre de tâches effectuées par un travailleur - sont au mieux incomplets, au pire pervers et contre-productifs. Dans le secteur privé, les quelques indicateurs retenus par le capitalisme actionnarial pour mesurer la performance de l'entreprise, privilégiant la rentabilité financière et exerçant une pression écrasante à la baisse des coûts de production, à commencer par les postes et les salaires, ne tiennent pas compte de sa politique sociale et environnementale, ni de son respect du territoire où elle est implantée. C'est le cas, aussi, par exemple en matière de sécurité, où les objectifs quantitatifs conduisent les policiers et les gendarmes à « faire du chiffre » au détriment de leur véritable métier, qui est de lutter contre l'insécurité et la délinquance.

Loin d'être neutres, ces indicateurs déterminent malgré nous notre société sans qu'ils aient été démocratiquement discutés et choisis: c'est une société dans laquelle ce qui compte, c'est avoir toujours plus, alors que le progrès de l'humanité consiste à vivre toujours mieux.

Nous ne reconstruirons une économie forte qu'en remettant la finance au service de économie réelle et en réorientant le financement privé et l'épargne vers des investissements à long terme.

- **Une réforme d'ensemble du système financier est donc une priorité essentielle.** Pour y parvenir, les produits dérivés devront être limités, la régulation du secteur bancaire devra être renforcée (notamment par le durcissement des « ratios prudentiels »); les organes de contrôle et de supervision étoffés. Les produits financiers les plus exotiques doivent être interdits, à l'image, non exclusive, des titres qui utilisent des multiplicateurs ou encore des options qui ne requièrent aucune mise de fond. Des taxes annuelles devront être établies à la fois pour limiter les bonus qui atteignent des montants indécents (la droite ayant échoué à enrayer le phénomène) ou les produits financiers qui créent un risque systémique. Au-delà des mesures techniques, il est aujourd'hui souhaitable, comme l'a proposé le Président Obama (plan Volcker), de limiter la taille des établissements qui conduisent des activités spéculatives et de séparer les activités de dépôt et d'investissement. Nous devons aussi inciter les banques à se réorienter vers le financement de proximité de l'économie, et notamment des PME et à participer à l'effort de reconversion de notre économie. Il est, par ailleurs, déraisonnable de laisser les banques évaluer elles-mêmes le niveau de risque de leurs actifs, sachant que la collectivité doit *in fine* assumer leur risque de faillite. Nous proposons d'établir en Europe une agence de notation publique sous l'égide de l'Eurogroupe. Pour limiter la spéculation et financer le développement et la transition écologique, nous sommes favorables à l'instauration d'une taxe sur les transactions financières internationales (taxe Tobin). C'est une autre manière d'inciter les capitaux à se tourner vers des investissements productifs de long terme plutôt que vers une rentabilité immédiate.

- C'est dans cette perspective aussi que nous **relancerons l'innovation et la création.** Le cloisonnement des politiques de recherche, de soutien à l'innovation économique et technique, culturelles, éducatives, entraîne le cloisonnement des secteurs économiques et des disciplines de recherche. Or les innovations qui comptent émergent presque toujours au croisement de plusieurs métiers et domaines de connaissance. Nous devons lever ces barrières, favoriser toutes les formes de collaboration. Les pôles de compétitivité ont, pour les meilleurs d'entre eux, commencé à le faire, mais ils demeurent souvent trop étroitement sectoriels et trop exclusivement

focalisés sur l'innovation à vocation économique. Nous devons construire des "écosystèmes" d'innovation, lieux d'échange et de partage : innovateurs qui expérimentent, chercheurs et universitaires qui réfléchissent et explorent, consultants, acteurs publics qui fixent des objectifs (sociaux, sanitaires, environnementaux...), capital risque pour financer et aider à définir les projets à vocation économique...

- **La fiscalité sera un outil majeur pour cette réorientation de la finance vers l'économie et de l'économie vers la création, l'innovation et la valorisation du travail.** Nous pensons que la bonne imposition des entreprises est celle qui contribue à favoriser l'investissement et les fonds propres et dissuade la distribution de revenus exorbitant du capital aux actionnaires. D'où la proposition de moduler le taux de l'impôt sur les sociétés selon que les bénéfices sont réinvestis ou distribués sous forme de dividendes ou de rachats d'actions. Au-delà, depuis quelques années, force est de constater que le taux effectif d'imposition des grandes sociétés françaises reste très inférieur au taux nominal de l'impôt sur les sociétés et se situe aujourd'hui autour de 13%. Les entreprises moyennes acquittent en pourcentage plus que celles-ci, or ce sont elles qui embauchent et dont on doit encourager la croissance.

Il nous faudra remettre en cause l'ensemble des régimes fiscaux dérogatoires qui sont venus terriblement compliquer le code général des impôts. La droite, de ce point de vue, agit de façon bien incohérente : elle, qui a si fortement critiqué la gauche au pouvoir, s'est montrée particulièrement zélée dans le domaine de la création d'usines à gaz fiscales ! Au final, la multiplication des niches fiscales permet des diminutions souvent injustifiées, et en tout cas non évaluées, de l'imposition due par certaines entreprises. Certains mécanismes mériteraient d'être réexaminés, comme par exemple le dispositif du crédit impôt recherche, qui bénéficie, pour des montants importants, en priorité aux entreprises les plus profitables, et insuffisamment aux entreprises petites et moyennes, lesquelles auraient pourtant le plus besoin d'être accompagnées dans leurs efforts de R et D. D'une manière générale, nous proposons une concentration des avantages fiscaux vers les entreprises les plus en difficultés et celles susceptibles de créer le plus d'emplois. De là la proposition consistant à élargir la part des bénéfices des PME-PMI pouvant bénéficier du taux réduit d'imposition des bénéfices.

- **La notation des entreprises** est un autre enjeu important. Nous proposerons de créer de nouvelles normes comptables européennes qui intégreront l'empreinte écologique et les critères sociaux (structure de l'emploi, niveau des rémunérations...) dans le bilan des entreprises.

C. Préserver l'environnement : produire différemment pour répondre au défi de l'écologie.

Continuer avec notre modèle de production actuel conduirait, à court terme, à devoir brider l'économie pour éviter ou atténuer des catastrophes sanitaires et environnementales. De tels freins dégraderaient nos mécanismes de redistribution et de protection sociale, et nous entraîneraient dans la régression.

Au contraire, la prise de conscience de la finitude des ressources de la planète est une formidable opportunité pour inventer un nouveau modèle de production qui n'augmente pas notre empreinte écologique et soit moins gourmand en énergie et en matières premières. Dans un monde aux ressources naturelles limitées, nous croyons à l'infini de l'imagination, de la connaissance et du champ des activités humaines.

- La production doit tout d'abord **être économe en ressources naturelles épuisables** et valoriser de manière croissante les matières aujourd'hui peu exploitées (biogaz,

biomasse, déchets, etc.).

- **Nous souhaitons que le nouveau modèle se fonde sur la qualité, l'utilité, la durabilité des produits plutôt que sur les produits eux-mêmes.** Ainsi, les producteurs auront intérêt non pas à vendre toujours plus de produits, mais au contraire à augmenter la durée de vie des produits et à faciliter leur « réparabilité ».

- Pour favoriser **ces nouvelles méthodes de production**, la commande publique sera soumise à une notation social-écologique des entreprises. Assurée par une agence publique, cette notation prendra en compte l'empreinte écologique de la production et les pratiques sociales de l'entreprise. Ce sera un critère d'éligibilité pour l'ensemble des appels d'offre publics.

- Les socialistes **croient dans les vertus de la fiscalité pour accélérer les indispensables changement de comportement environnementaux.** Cependant, une telle fiscalité n'est acceptable que si elle tient compte, elle aussi, des facultés contributives des ménages. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons généraliser le principe de l'éco-conditionnalité au plus grand nombre de financements ou soutiens publics : éco-conditionnalité des allègements de charges pour les entreprises et une TVA éco-modulable. La TVA pourra faire l'objet de baisses ciblées en fonction de critères environnementaux. Cette mesure est à articuler avec la mise en place d'une contribution climat-énergie ambitieuse et redistributive sur critères de revenus et non de consommation. Nous refusons la taxe carbone Sarkozy, injuste et inefficace. Mais une contribution climat-énergie efficace et englobant l'électricité pourrait être mise en place et compensée par une « prime pour l'environnement » plus élevée réservée aux ménages modestes et aux revenus moyens, dont le budget est plus dépendant du prix de l'énergie.

- **Ce nouveau modèle de production redonnera du pouvoir d'achat au consommateur.** Aujourd'hui, l'obsolescence programmée des produits (ex : télévisions, téléphones, ordinateurs...), impose un cycle très rapide de remplacement des biens, érodant d'autant le pouvoir d'achat au détriment des services, de la culture et des loisirs. **Un effort particulier en matière d'information des consommateurs devra d'ailleurs être fait, qui leur permette de retrouver du pouvoir et une véritable liberté de choix.** La « vérité des coûts » doit devenir la norme : quel coût social est inclus dans ce que j'achète ? Quel coût environnemental ? Quelle durabilité puis-je en attendre ? L'eco-labellisation et l'eco-certification devront être rationalisés et développés. Le système des forfaits (téléphone, internet, télévision), qui enferment les consommateurs pour des durées que rien ne justifie, devra être redéfini. S'agissant de l'eau et de l'énergie, la puissance publique doit retrouver sa capacité à mettre en œuvre des politiques tarifaires assurant l'égal accès de tous à ces biens publics indispensables.

D. Un nouveau contrat avec le monde et un nouveau contrat social européen pour une mondialisation solidaire et maîtrisée

Un nouveau contrat social avec l'Europe

- **L'Europe, les peuples qui la composent, les citoyens qui la font vivre, sont inquiets.** La discorde entre Etats membres mine sa capacité à sortir de la crise et à trouver un nouveau souffle. L'Union européenne s'applique depuis quelques années à elle-même des concepts économiques contestables et oublie ses intérêts fondamentaux. Nous, socialistes, sommes porteurs depuis les origines de l'idéal

européen, un idéal fondé sur la volonté de régler dans la paix et la démocratie les différends entre nations, de rechercher une prospérité partagée, de défendre un modèle social et même de civilisation.

Donner un nouveau souffle politique à l'Europe implique d'engager une nouvelle étape dans la coopération entre les socialistes européens. **C'est pourquoi, nous proposons un nouveau contrat social européen.** Nous voulons donc porter, avec nos partenaires sociaux-démocrates européens, une philosophie économique réorientée, volontariste et pragmatique en Europe.

- **Nous voulons passer de la gouvernance faible à un véritable gouvernement économique européen.** Nous voulons mettre au cœur des politiques et des stratégies de croissance européenne le nouveau modèle de développement économique, écologique et social que nous appelons de nos vœux. C'est l'enjeu de la déclaration de principe que nous proposons d'élaborer avec les socialistes européens. Cela supposera aussi de mener une politique fondée sur la coordination des politiques nationales et le refus de stratégies non-coopératives. Ce gouvernement économique appelle de nouvelles impulsions d'un budget communautaire notablement augmenté, et exige que la politique monétaire prenne en compte parmi ses objectifs la croissance et l'emploi et non plus seulement la stabilité des prix. Il est temps de tirer les conséquences inéluctables de l'instauration de l'euro. Nous avons une monnaie unique ; il nous faut désormais un véritable budget fédéral appuyé sur un impôt européen et sur une capacité d'emprunt de l'Union pour mettre en œuvre des projets structurants d'intérêt européen, avec la création de titres de dette européens. Cette politique économique sera complétée de nouvelles règles évitant que les dépenses d'avenir (éducation, santé, recherche, infrastructures...) soient traitées de la même façon que les dépenses courantes pour apprécier le respect du pacte de stabilité.

- **Nous proposons aussi la mise en place d'un mécanisme européen de stabilité financière,** permettant de doter la zone euro, sans changer les traités, d'un véritable instrument de solidarité, un Fonds Monétaire européen, pour protéger les Etats membres en difficulté des spéculateurs, et d'intégrer la croissance, l'emploi et la convergence sociale comme objectifs aux mêmes titres que les aspects monétaires et financiers. Cette nouvelle politique économique européenne repose aussi la question fondamentale d'une véritable politique industrielle et commerciale européenne évoquée précédemment.

Pour une mondialisation solidaire et maîtrisée

Dans les pays développés, la mondialisation libérale entraîne souvent la désindustrialisation, des délocalisations et la remise en cause des progrès sociaux issus des Trente Glorieuses. Dans les pays en développement, les politiques commerciales adoptées par les pays du Nord suscitent également la colère et l'inquiétude. Si de nombreux pays connaissent le décollage économique, cela se fait souvent en laissant de côté et dans la pauvreté des pans entiers des peuples.

Les socialistes veulent imposer une autre conception de l'échange international, qui replace le commerce au service du développement, de la justice et du progrès. C'est dans le cadre européen que doit être conclu ce nouveau contrat pour une mondialisation solidaire et régulée. Son objet consistera à substituer au libre-échange, principe structurant du système commercial actuel, le juste échange, c'est-à-dire un système commercial régulé, loyal et équitable, respectueux des hommes et de l'environnement. L'essor des échanges commerciaux internationaux n'a de sens que

s'il contribue au développement économique, à l'emploi, à l'élévation du niveau social, des conditions de travail et de rémunération dans les pays qui y prennent part. Il doit s'accompagner de la promotion du travail décent et d'un véritable respect des droits des travailleurs et des droits syndicaux.

- **La refonte du système commercial international passe d'abord par une bataille des normes au service d'un nouveau modèle de développement à l'échelle internationale.** Les normes sociales, sanitaires, culturelles et environnementales doivent être opposées aux principes du libre commerce dans le cadre de l'OMC. L'échange doit devenir plus équitable : l'ouverture doit se faire sur la base de la réciprocité, ce qui exige de lutter contre les nouvelles formes de dumping fiscal, monétaire, social et environnemental. Les normes non marchandes doivent prévaloir sur les règles de la libre concurrence lorsque celles-ci entrent en contradiction avec le progrès social et humain. Dans ce but, les normes internationales en matière de santé publique, de droit du travail, de protection de l'environnement ou de diversité culturelle doivent être élevées et respectées dans le cadre des échanges. **En cas de non-réciprocité, la mise en place de tarifs extérieurs communs spécifiques** comme il en existait à l'origine des Communautés européennes, pour des durées limitées, est un outil qu'il faut nous réapproprier. Le produit de ces droits ira alimenter un budget européen consacré à la coopération et au développement.

- L'OMC et l'Union européenne doivent **replacer le commerce au service du développement des pays les plus pauvres** dans le cadre notamment de la négociation des accords de partenariat économique. Si l'asymétrie des préférences entre pays du Nord et pays du Sud a vocation à se réduire, elle va suffisamment perdurer pour accompagner la diversification des économies des pays en développement et le développement des flux intra-régionaux, notamment en Afrique. Les Etats-Unis et l'Europe doivent également garantir aux pays les plus dépendants de leurs exportations dans ces domaines un accès effectif au marché. Concernant l'aide au développement, tous les pays développés doivent maintenir l'objectif de 0,7% du PIB consacré à l'Aide Publique au Développement (APD). En France, la droite a largement manipulé les chiffres officiels, qui sont très supérieurs à la réalité de l'aide.

- **Les paradis fiscaux jouent un rôle parasitaire majeur dans le développement des pays du Sud.** Les multinationales utilisent les transactions entre leurs propres filiales pour y déplacer leurs profits, qui échappent de fait à toute taxation. La transparence doit être fortement accrue, à la fois sur les territoires « à risque » en matière de blanchiment d'argent et de fiscalité, et sur les acteurs qui bénéficient des services des paradis fiscaux.

- **La question agricole et alimentaire devra faire l'objet d'une attention spécifique.** Le Nord dispose des moyens réglementaires et technologiques pour empêcher les périodes de pénuries et l'envolée des prix alimentaires qui interviennent désormais régulièrement, comme lors des « émeutes de la faim » en 2007. La réforme de la FAO, la diffusion des technologies agricoles et la fin de la spéculation sur les denrées alimentaires constituent un préalable à l'amorce d'un juste échange entre le Nord et le Sud.

*

3) Comment distribuer ? La justice et la solidarité au cœur du nouveau modèle

Nous voulons mettre la fiscalité au service du nouveau modèle, d'une meilleure croissance, de la justice sociale et du développement durable. L'économie de l'innovation et de la connaissance, la société du vivre ensemble et la social-écologie doivent guider notre révolution fiscale.

A. Mieux partager les richesses : une révolution fiscale

Notre fiscalité est aujourd'hui totalement inapte à remplir les fonctions de redistribution et d'orientation des choix des agents économiques qui sont normalement les siennes. De plus en plus, notre système favorise la rente au détriment du travail et de l'esprit d'entreprise : injuste socialement, il s'avère aussi économiquement inefficace. L'impôt doit favoriser une meilleure répartition des richesses dans notre pays. Il doit ainsi permettre que les cartes soient un minimum rebattues à chaque génération. Or la concentration du patrimoine en France est, sans commune mesure, supérieure à celle des revenus.

Les mesures fiscales de la droite ont accentué l'injustice du système. En 2009, 16 350 contribuables ont bénéficié du bouclier fiscal, pour une restitution moyenne de 35 814 euros par personne. Les mille contribuables les plus favorisés ont touché un chèque moyen de 316.000 euros. **L'ensemble des mesures injustes de la droite seront supprimées, à commencer par le bouclier fiscal.**

Un grand impôt citoyen sur le revenu

La taxation fiscale et sociale des revenus du travail a perdu l'essentiel de son caractère redistributif, alors même que l'autre grande composante de la fiscalité, l'impôt sur la consommation (TVA, TIPP), pèse beaucoup moins sur les hauts revenus que sur les plus modestes, malgré un taux en apparence égal pour tous. La gauche doit s'attacher à rétablir une véritable progressivité de l'imposition des revenus d'activité, par une fusion des prélèvements. Le barème retenu devra pleinement tenir compte de l'extrême concentration de ces revenus : 10 % des Français perçoivent le quart des revenus d'activité, les deux tiers des revenus du patrimoine et plus de 80 % des revenus exceptionnels (plus-values de valeurs mobilières, pour l'essentiel).

Notre principe directeur est que la redistribution s'opère par la progressivité. La réforme d'envergure que nous préconisons passe donc par la **fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG pour constituer un seul impôt progressif, prélevé à la source**. Cette fusion permettrait à l'impôt sur le revenu de peser plus qu'aujourd'hui dans les ressources fiscales de l'Etat. Le nouvel impôt devrait être rendu plus progressif que l'actuelle combinaison de l'impôt sur le revenu et de la CSG, avec la création de deux nouvelles tranches au moins.

Nos concitoyens sont les victimes de la complexité et du manque de lisibilité de l'ensemble des impositions sur le revenu. Ils mesurent mal le poids respectif de chacune, et ils considèrent, parfois à raison, que la contribution de chacun n'est pas ajustée à son revenu. Cette réforme permettrait également d'intégrer et de refonder l'ensemble des dispositifs du RSA (Revenu de Solidarité Active) et de la PPE (Prime pour l'Emploi) sous forme de crédits d'impôt.

Afin de moderniser l'impôt et de le mettre en phase avec des évolutions sociologiques importantes, dues notamment à l'accroissement du travail des femmes dans notre

société, nous souhaitons aller vers une individualisation progressive de l'impôt et de prestations sociales, qui est la condition nécessaire de l'instauration du prélèvement à la source. Nos concitoyens y gagneront en simplicité et en facilité de paiement. Le prélèvement à la source, qui permet le versement de revenus nets d'impôt, est d'autant plus souhaitable que nombre de nos concitoyens connaissent des évolutions et ruptures professionnelles plus fréquentes que par le passé.

En résumé, nous sommes persuadés qu'un ensemble de réformes s'imposent afin de mettre en place un véritable impôt citoyen sur le revenu. Accompagnant les choix familiaux, simplifiant le maquis des différents prélèvements et assurant une plus grande justice, cet impôt permettrait de rétablir plus de solidarité et d'égalité devant le prélèvement fiscal et social, sans alourdissement de son poids global.

Pour les personnes à très hauts revenus cumulant le bénéfice des niches fiscales une imposition minimale alternative, ou un réel plafonnement des niches devra être instauré : il n'est pas acceptable qu'un contribuable aisé puisse réduire très fortement son impôt voire y échapper grâce à ces dispositifs dérogatoires.

Faire participer le capital à la solidarité nationale

La justice sociale impose également de remédier à une aberration : la taxation des revenus du patrimoine est beaucoup plus faible que celle des revenus du travail. Dans une économie mondialisée, la volatilité des capitaux est une réalité. Pour autant, contrairement aux discours de la droite, elle ne justifie pas la réduction systématique des prélèvements sur les revenus financiers ou sur les plus-values de cession de valeurs mobilières. Aux argumentaires irrationnels sur les risques de délocalisation des patrimoines et des contribuables, il faut opposer une approche fondée sur les comparaisons internationales, qui montrent que la France ne fait pas partie des pays qui font fuir les capitaux, qu'ils soient nationaux ou internationaux. Une marge de manœuvre existe : elle doit être pleinement utilisée.

Il faudra rétablir une véritable imposition du patrimoine, via une refondation de l'Impôt de Solidarité sur le Fortune (ISF), qui a été progressivement vidé de son sens par les réformes successives de la droite. L'imposition sur les successions a connu une évolution parallèle. La droite, en décidant l'exonération de 95 % des successions, alors que 75 % échappaient auparavant à l'impôt, a mis en place un système qui généralise la transmission, à la génération suivante, des patrimoines eux-mêmes hérités. Les inégalités de patrimoine sont, dès lors, reconduites de génération en génération, sans limitation dans le temps, et même accrues puisque ces patrimoines sont fréquemment productifs de revenus. Nous sommes donc favorables à la remise à plat de l'imposition des successions, afin qu'elle cesse de constituer un obstacle à l'égalité. **Pour empêcher la constitution d'une société de rentiers, les successions les plus importantes devraient être soumises à des droits plus élevés que cela n'est désormais le cas à la suite des réformes de Nicolas Sarkozy.** Il faut faire en sorte qu'un impôt juste et bien calibré soit acquitté par les héritiers fortunés concernés au moment où les très grosses fortunes et les patrimoines les plus importants changent de mains.

La lutte contre l'évasion et la fraude fiscales des particuliers et des entreprises, notamment multinationales, sera également au cœur de notre révolution fiscale. Nous ne pouvons nous permettre un manque à gagner évalué, en 2006, entre 42 à 51 milliards d'euros par an.

Une fiscalité locale juste

L'injustice fiscale sera également combattue en matière d'impôts locaux. Les bases de ces impôts, parfaitement obsolètes, conduisent aujourd'hui à des différences de taxation à la fois absurdes et déconnectées des capacités contributives des redevables, qui devraient pourtant, dans un souci de progressivité, guider la détermination de leur assiette. C'est en ce sens que la réforme des bases d'imposition doit être menée à bien. **La révision de ces valeurs locatives constitue donc une urgence.** Cela permettrait, pour un même prélèvement global, de rééquilibrer progressivement l'impôt selon la valeur réelle des biens des contribuables. Les impôts locaux doivent également tenir compte du revenu des contribuables. La progressivité de la fiscalité sur les plus values foncières et immobilières pour lutter contre la spéculation sera introduite.

D'un point de vue global, un péréquation plus forte sera introduite entre les collectivités pour assurer l'égalité des territoires.

Le nécessaire redressement des comptes publics

Cette nouvelle politique fiscale couplée à une politique de retour à une croissance durable et sélective permettra d'engager le nécessaire redressement des comptes publics. Les socialistes sont favorables à des politiques budgétaires contracycliques. L'Etat doit pouvoir financer les politiques de relance nécessaires pour contrer les récessions, en mobilisant, le cas échéant par l'emprunt, l'épargne excédentaire. Réciproquement, lorsque l'économie retrouve la croissance, les excédents doivent être affectés au désendettement.

Compte tenu de la situation catastrophique des finances publiques actuelles, **nous financerons l'essentiel de notre politique en mobilisant de nouvelles ressources** : suppression des mesures fiscales de la droite à commencer par le bouclier fiscal, suppression d'une partie des niches fiscales et sociales, élévation de la fiscalité sur le patrimoine.

Notre politique permettra le retour de la croissance, qui améliorera mécaniquement la situation des finances publiques. Et nous accompagnerons ce retour de la croissance d'un plan de désendettement. L'efficacité de l'outil budgétaire, déjà amoindrie par le poids des intérêts, finira par disparaître si les comptes publics ne sont pas assainis. Au surplus, prélever chaque année 40 milliards d'euros d'impôts sur la collectivité nationale pour rémunérer le capital emprunté par l'Etat conduit à une redistribution à l'envers massive, non seulement entre les classes sociales, mais aussi entre les générations.

Le retour à l'équilibre budgétaire en période de croissance et la réduction de la dette publique, qui pèse sur les générations futures et grève le financement des services publics comme des dépenses d'avenir, s'imposent comme objectif.

B. Restaurer la puissance publique : des services publics personnalisés et universels

Après avoir tenté de délégitimer l'action publique, la droite en a redécouvert les vertus à l'occasion de la crise. Pourtant elle continue à l'affaiblir avec la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), avec la « réforme » de la carte scolaire et des cartes judiciaires, hospitalières, militaires, avec sa politique budgétaire, avec le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Facteur central de

justice et de cohésion sociale, l'action publique est et demeurera décisive dans le nouveau modèle. Les Français ne s'y trompent pas : ils savent ou pressentent que l'action publique est le rempart le plus efficace contre les dérives capricieuses, aléatoires et imprévisibles du marché. Mais ils ne veulent plus d'un Etat et d'un système public à l'ancienne qu'ils voient comme trop lointain, trop tourné vers lui-même et incapable de proposer une prise en charge personnalisée.

Il nous faudra inventer de nouveaux leviers pour mieux prendre en compte les aspirations de la société à construire son avenir. Pour davantage d'égalité, nous avons besoin de protections sociales refondées et de services publics à la fois renforcés et personnalisés. Pour sauver et développer les services publics, il faut véritablement passer à un nouveau modèle: les services publics personnalisés.

Nous souhaitons un système de protections sociales dynamiques, qui répare et protège les Français contre les accidents de la vie et, surtout, qui les prépare et les accompagne tout au long de leur existence. Cela implique d'organiser la prise en charge collective des nouveaux besoins, sans abandonner les protections traditionnelles organisées autour des 5 branches - famille, santé, retraites, accidents du travail et maladies professionnelles et chômage.

L'accueil de la petite enfance est au premier rang de ces nouveaux besoins. Le système actuel, construit autour du concept de « libre choix », est injuste en ce qu'il conduit trop de femmes à revenus modestes à cesser leur activité pour garder leur enfant, alors que les crèches et a fortiori les gardes à domicile bénéficient principalement à des ménages plus aisés. C'est pourquoi nous souhaitons mettre en place un **véritable service public de la petite enfance**, avec un objectif précis : que d'ici dix ans, la majorité des enfants puissent être pris en charge dès le plus jeune âge. C'est décisif pour l'égalité et pour le droit des femmes.

De même, la prise en charge solidaire des situations de handicap et de la perte d'autonomie devra également faire partie des nouvelles protections. Les réponses en la matière demeurent insuffisantes dans des domaines essentiels comme l'éducation et la petite enfance, l'emploi ou l'accessibilité. La charge de la perte d'autonomie ne doit pas incomber à chaque individu ou à sa famille : c'est à la société de l'assurer de manière solidaire, en reconnaissant le droit à la compensation de la perte d'autonomie tout au long de la vie.

Les problèmes – aujourd'hui majeurs - de financement de la protection sociale devront trouver une solution non pas dans le *moins* de protection sociale, mais dans **un effort mieux partagé de financement** et dans une **préférence systématique pour la prévention** par rapport à la réparation, plus coûteuse. Cette priorité donnée à la prévention doit nous amener à repenser l'organisation de notre système sanitaire en faisant du médecin de premier recours le pivot du système et en favorisant le suivi régulier de certaines populations (comme c'est le cas pour les nouveaux nés). **Dans ce cadre, l'introduction d'un mode de rémunération forfaitaire, à côté du paiement à l'acte, est indispensable.** Si l'équilibre des comptes sociaux ne doit pas être une obsession de court terme, **l'utilité sociale de chaque dépense doit être évaluée** au regard d'indicateurs précis. L'amélioration de l'état des comptes sociaux sous le gouvernement Jospin prouve qu'il est possible d'en rétablir l'équilibre en améliorant les protections.

L'allongement de la durée de la vie est une chance, un progrès, que nous devons intégrer au modèle de développement que nous souhaitons. Notre système de retraites par répartition, basé sur la solidarité entre les générations, est au cœur du

modèle social de notre pays et doit être défendu. Nous ne voulons pas de la paupérisation en cours des aînés, et nous devons répondre à des besoins de financement importants. Cela implique l'introduction de nouvelles ressources dans le système. Alors que la droite n'a jamais pris d'initiative sur ce plan, les possibilités ne manquent pas : élargissement de l'assiette des cotisations à la valeur ajoutée, contribution accrue sur les revenus financiers, prélèvement de cotisations sur les stock-options et autres rémunérations non assujetties, alimentation du fonds de réserve des retraites... L'avenir du système de retraites et les réformes nécessaires dépendront fortement de l'évolution, faiblement prévisible, de la démographie, de la croissance, de l'emploi et de la masse salariale. C'est pourquoi nous sommes favorables à des rapports d'étapes, pour évaluer la situation avec les partenaires sociaux et prendre les mesures d'ajustement nécessaires, sans pour autant remettre en cause la stabilité du système indispensable pour sa crédibilité aux yeux des générations futures.

On ne saurait limiter les effets du vieillissement des Français à de nouveaux déficits qu'il faut combler, et donc à la seule question comptable. La retraite ouvre la période des projets, personnels, familiaux, associatifs. Nous défendons le maintien de l'âge légal du départ à la retraite à 60 ans non par dogmatisme, mais parce que nous pensons qu'il y a une vie après le travail, qui mérite d'être vécue pleinement. C'est aussi pour cette raison que nous voulons que ceux qui ont commencé à travailler très tôt ou exercé des activités pénibles, ayant potentiellement réduit leur espérance de vie, puissent partir en retraite plus tôt que les autres. Nous devons donner toute leur place à nos aînés au sein de la société, valoriser leurs savoirs, leurs savoir-faire, leurs projets, et en encourager la transmission.

Aux côtés de ces nouvelles protections sociales, nous voulons des services publics qui permettent d'avancer vers l'égalité. Pour cela, il nous faut redéfinir le périmètre d'intervention de l'action publique, avec une conception vivante de celle-ci : le passage d'un mode de gouvernance et de financement à un autre de tel ou tel service public, en fonction de la banalisation voire de l'obsolescence de certains services (la cabine téléphonique) et de l'émergence de nouveaux besoins vitaux (la connexion Internet), doit être envisagé. **En matière d'expertise publique : nous souhaitons la création d'un pôle national d'expertise et d'étude, au service des territoires, pour les assister dans des domaines aussi variés que l'eau, le transport, l'environnement ou la santé.**

Pour davantage d'égalité, les services publics doivent s'adapter aux territoires et mieux répondre aux besoins des usagers. Les territoires de marge – essentiellement ruraux et périurbains – doivent faire l'objet d'un « bouclier de services publics » qui, tout en les adaptant, garantisse l'égalité d'accès aux services de santé, d'éducation, de sécurité, de justice, d'accueil de la petite enfance... Au-delà des territoires, nous devons personnaliser et construire les services publics avec les usagers, en tenant compte de leurs attentes, de leurs situations voire de leur capacité à coproduire certains services. Les exemples étrangers peuvent nous nourrir, comme au Royaume-Uni, où le programme *in Control* permet aux personnes dépendantes de coproduire leur dispositif d'aide et d'en gérer elles-mêmes le budget, tout en s'inscrivant dans un dispositif de médiation qui assure la cohérence du système avec les objectifs fixés par la collectivité.

Nous souhaitons aussi faciliter la mobilité entre le privé et le public et à l'intérieur du public. Nous souhaitons favoriser l'accès à la fonction publique tout au long de la carrière.

Enfin, **la création d'un pôle financier public** issu du rapprochement de l'ensemble des outils publics permettra à la collectivité de se donner de moyens pour soutenir une politique vouée à redonner à l'action publique les moyens de ses objectifs.

C. Donner à chacun les moyens de maîtriser sa vie

Dans le nouveau modèle, dans la société créative que nous voulons, nous donnons une place centrale à la capacité de chacun à maîtriser sa vie. Cela passe par des protections sociales renforcées et par la sécurité sociale professionnelle, qui empêcheront de perdre pied à la suite d'un accident de la vie ou d'un événement imprévu – nous en avons parlé. Cela passe également par la capacité de chacun d'être « consomm'acteur », c'est à dire d'exercer, par sa consommation, un véritable pouvoir sur les entreprises. Plus généralement, nous souhaitons renforcer tout ce qui permet au consommateur de faire des choix conscients : vérité sur les coûts sociaux et environnementaux des produits, vérité sur ses coûts d'usage (par exemple en énergie), régulation du marketing (notamment du marketing « vert »).

Au-delà, il est décisif de desserrer l'étau des dépenses contraintes, notamment ce qui concerne l'énergie ou le logement. Nous souhaitons revoir la tarification de l'eau et de l'énergie, pour que les usages indispensables soit abordables pour tous et que les usages superflus soient découragés. **Nous proposons également un bouclier logement qui se fixe pour objectif de limiter les dépenses consacrées au logement à 25% du revenu des ménages.** Concrètement, dès que les dépenses de logement dans un bassin de vie dépasseraient 25% du revenu, l'encadrement des loyers serait mis en œuvre sur le secteur et un programme de construction massif lancé. Une programmation précise et territorialisée de reconquête des logements vacants et la construction de logements sociaux bien insérés et de haute qualité environnementale devra être lancée.

Plus généralement, nous voulons faire une société et qu'elle soit créative, qu'elle donne à chacun la chance et la capacité, non seulement de construire son propre destin, mais aussi d'agir pour le bien commun. Pour construire celle-ci, nous devons nous appuyer sur le désir et la capacité d'un nombre croissant de citoyens de devenir acteurs de leur présent et de leur avenir : de produire localement la réponse à des besoins locaux ; de coproduire des services et des biens publics ; de mettre en œuvre des solidarités locales ou globales ; d'oser formuler et expérimenter des idées neuves.

*

Conclusion

Pour retrouver un avenir, l'heure n'est plus à proposer quelques adaptations au système actuel. Il faut changer de modèle. La crise est globale, la réponse doit être globale.

Pour cela, nous ne partons pas de rien. Comme l'a dit le philosophe et économiste Amartya Sen, notre « monde recèle autant de possibilités immenses que de gigantesques échecs ». Nous vivons des changements en profondeur dans l'économie, le travail, la société. En utilisant ce que ces changements ont de meilleur, il devient possible de redonner un sens au progrès. C'est la première tâche des socialistes et la mission de toute la gauche. **Nous devons conduire, avec les Français, une offensive de civilisation.**

La construction du nouveau modèle économique, social et écologique est le premier volet en vue de la politique d'égalité réelle que nous voulons mener. C'est le socle du projet : le modèle de production et de partage des richesses. Nos prochaines conventions nationales et les forums des idées qui jalonnent 2010 et 2011 permettront d'en développer les autres dimensions : la société du respect (éducation, nouvelle gestion des temps de la vie, lutte contre les inégalités, solidarité, autorité et citoyenneté) et la démocratie citoyenne (démocratie renouvelée, participation, prise en compte du long terme).

Document de travail